

CONSEIL D'ADMINISTRATION

71e assemblée

9 septembre 2008

Procès-verbal de la soixante-et-onzième assemblée du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 9 septembre 2008 à 19:00 heures au CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 90, chemin Rivière-à-Veillet à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Présences :

- Monsieur Aimé Bernier
- Monsieur Jean-Marc Gagnon
- Madame Nancy Gauthier
- Madame Anne-Marie Gingras
- Madame Aline Grondin
- Monsieur Alain Lampron
- Madame Lorraine Levasseur
- Madame Céline Roy
- Madame Johanne Soucy
- Madame Alice Trottier
- Monsieur Yvon Veillette

Absences motivées :

- Madame Guylaine Breault
- Madame Michelle Carignan
- Madame Hélène Pépin
- Madame Gaétane Tremblay
- Madame Sandra Veillette

Monsieur Gilles Maurais préside l'assemblée et monsieur Alain Lampron, directeur général, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée, monsieur Michel Champagne et mesdames Chantal Carignan et Manon Trudel.

CA-071-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur

Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

Résolution : 1126-09-08
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-071-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1127-09-08
Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-071-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-071-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-071-03 Adoption du procès-verbal du 17 juin 2008
- CA-071-04 Suivi au procès-verbal du 17 juin 2008
- CA-071-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-071-06 Sujets soumis pour décision :
 - 6.1 Boni au rendement pour les cadres
 - 6.2 Politique d'appréciation de la contribution et du rendement du personnel
 - 6.3 Lac-à-l'épaule du conseil d'administration
 - 6.4 Assemblée publique annuelle
 - 6.5 Politique lors de décès d'un employé ou d'un proche
 - 6.6 Reconnaissance de l'apport de M. Gilles Barbeau
- CA-071-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
 - 7.1 Bilan de l'équipe de direction
 - 7.2 Bilan des équipes cliniques
 - 7.3 Rapport du comité de suivi des ressources humaines
 - a) suivi de l'évolution des griefs
 - b) rapport d'utilisation du PAE
 - c) suivi du mouvement de main-d'œuvre
 - d) suivi de l'évolution de l'assurance-salaire (période 4)
 - 7.4 Rapport du comité de vérification
 - a) suivi financier à la période 4 finissant le 19 juillet 2008
 - 7.5 Rapport sur la clientèle en hébergement
 - 7.6 Rapport sur la gestion des risques (éclosion)
 - 7.7 Nomination des vérificateurs
 - 7.8 Rapport sur les activités du directeur général
- CA-071-08 Sujets soumis pour information :
 - 8.1 Plan de déploiement des intervenants
 - 8.2 Programmes financiers accessibles à des clientèles avec des besoins particuliers
 - 8.3 Mise en œuvre des priorités ministérielles

- 8.4 Enquête sur la satisfaction des usagers du RSSS
- 8.5 Calendrier des rencontres 2008-2009
- CA-071-09 Correspondance.
- CA-071-10 Autres sujets :
 - 10.1 Intérim au poste de directeur général de l'établissement
- CA-071-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-071-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2008 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1128-09-08
Relative à l'adoption du procès-verbal de la soixante-dixième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le procès-verbal de la soixante-dixième (70e) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue le 17 juin 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-071-04 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les suites qui ont été données au procès-verbal de la soixante-dixième assemblée du conseil d'administration tenue le 17 juin 2008 et répond aux questions des administrateurs.

CA-070-06.1 Étude de l'entente de gestion et d'imputabilité pour l'année 2008-2010

L'entente de gestion a été signée dans les délais prescrits, les cadres ont reçu une copie des ententes de gestion, les cibles à atteindre ont été réparties par zone de desserte.

CA-070-06.2 Renouvellement de nomination des médecins et du pharmacien

Les suivis requis ont été réalisés avec le chef de médecine.

CA-070-06.3 Prévisions budgétaires 2008-2009

Tous les suivis ont été réalisés auprès de l'Agence selon les délais prescrits.

CA-070-06.4 Amendement au plan de vieillissement de la population

Une répartition des budgets « d'ajustement de développement » a été faite selon les populations de chaque zone de desserte. Les cadres ont été rencontrés à 3 reprises sur ce sujet, les équipes sont à se donner des plans d'action pour réaliser le plan de vieillissement amendé.

CA-070-06.5 Grille d'autoévaluation du conseil d'administration

13 membres du conseil d'administration ont répondu et retourné la grille d'autoévaluation. Le directeur général a complété les résultats qui seront déposés au lac-à-l'épaule de septembre.

CA-070-06.6 Plan de conservation et fonctionnalités immobilières 2008-2011 (PCFI)

Tous les suivis ont été faits à l'Agence dans les délais prescrits.

CA-070-07.1 Rapport annuel du comité des usagers 2007-2008

Les lettres de félicitations ont été envoyées aux membres du comité des usagers. Une erreur de copier-coller a été réalisée sur l'extrait de résolution qui accompagnait la lettre. L'erreur a été corrigée dans la semaine du 18 août 2008.

CA-070-07.2 Rapport annuel du CMDP (Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens)

Les lettres de félicitations ont été envoyées aux membres du CMDP ainsi qu'un extrait de la résolution.

CA-070-07.4 Rapport annuel du conseil des infirmiers et infirmières 2007-2008

Les lettres de félicitations ont été envoyées aux membres du CII ainsi qu'un extrait de la résolution.

CA-070-07.5 Rapport annuel du comité des infirmières auxiliaires 2007-2008

Les lettres de félicitations ont été envoyées aux membres du CIIA ainsi qu'un extrait de la résolution.

CA-070-07.6 Rapport financier annuel 2007-2008 (AS-471)

Les états financiers ont été envoyés aux instances régionales dans les délais prescrits.

Un appel d'offres a été réalisé pour la nomination d'une firme comptable.

CA-070-07.7 Rapport statistique annuel 2007-2008 (AS-478)

Les rapports statistiques ont été acheminés à l'Agence dans les délais prescrits.

CA-070-07.8 Rapport annuel de l'établissement 2007-2008

Le rapport annuel a été déposé à nos partenaires et il a été placé sur notre site WEB.

CA-070-07.9 Suivi agrément

Un tableau-synthèse visuel a été réalisé afin de permettre aux membres du CA de suivre l'évolution du plan. Ce tableau est remis en suivi au procès-verbal.

CA-070-07.10.1 Dépôt du rapport d'évaluation du directeur général

Le boni au rendement a été payé au directeur général tel que stipulé dans la lettre du 3 juillet 2008 signée par M. Gilles Maurais, président du conseil d'administration.

Résolution : 1129-09-08
Relative à l'adoption des suivis
au procès-verbal

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter les suivis au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 juin 2008, tel que présenté.

— Adoptée à l'unanimité —

CA-071-05 PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucun participant à cette assemblée.

CA-071-06 SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :

6.1 Boni au rendement pour les cadres

Mesdames Céline Roy et Johanne Soucy, membres du comité de vérification, informent les membres du conseil d'administration à l'effet que le Ministère de la Santé et des Services sociaux attribue à l'établissement un montant de 21 489 \$ afin de donner un boni au rendement aux cadres qui dépassent les exigences normales de leur tâche.

La démarche d'évaluation individuelle a été réalisée avec l'ensemble des cadres au cours de l'été.

Le comité de ressources humaines a été informé des résultats et du montant octroyé à chaque cadre. Le comité de vérification s'est assuré que les montants octroyés respectent ceux qui ont été mis à la disposition de l'établissement.

Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée :

Résolution : 1130-09-08

Relative à l'octroi d'un boni au rendement pour les cadres.

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit appliquer un règlement du MSSS en matière de rémunération des cadres ;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit reconnaître l'apport particulier des cadres et récompenser leur rendement ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'autoriser le directeur général à verser aux cadres concernés les montants qu'ils se sont mérités selon leur rendement, tel que recommandé par le comité de vérification et le comité de suivi des ressources humaines.

- Adoptée à l'unanimité –

6.2 Politique d'appréciation de la contribution et du rendement du personnel

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que :

- ✦ La politique d'appréciation de la contribution et du rendement du personnel doit se conformer aux valeurs et à la philosophie de gestion du CSSS Vallée-de-la-Batiscan ;
- ✦ Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan reconnaît que les ressources humaines constituent un élément fondamental du développement de l'organisation ;
- ✦ Ce projet s'inscrit parfaitement dans les processus d'amélioration prévus à l'Agrément ;
- ✦ Cette politique satisfait une demande généralisée des employés du CSSS Vallée-de-la-Batiscan.

Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée :

Résolution : 1131-09-08

Relative à la Politique d'appréciation de la contribution et du rendement du personnel

CONSIDÉRANT QUE toute personne salariée doit connaître les attentes et l'appréciation que lui porte l'organisation et son supérieur immédiat dans l'atteinte des objectifs et mandats de l'établissement ;

CONSIDÉRANT QUE nous devons généraliser et uniformiser la pratique;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter la politique #3541-POL-01 – Politique d'appréciation de la contribution et du rendement du personnel.

- Adoptée à l'unanimité –

6.3 Lac-à-l'épaule du conseil d'administration

Monsieur Alain Lampron, directeur général, rappelle aux membres du conseil d'administration que suite à la formation suivie sur la gouvernance en février 2008, celui-ci s'est doté d'un processus d'autoévaluation.

Le conseil d'administration désire s'inscrire dans un processus d'amélioration de son fonctionnement.

Le conseil d'administration a demandé de tenir un lac-à-l'épaule afin de s'approprier les résultats de l'autoévaluation et de discuter de préoccupations qui le concernent.

Un projet d'ordre du jour du lac-à-l'épaule a été élaboré par le président et le directeur général autour de trois (3) thèmes : autoévaluation, les comités et leur impact, le plan de vieillissement. Par contre, si par manque de temps, un point devait être éliminé entre les comités et leur impact et le plan de vieillissement, les membres du conseil d'administration ont choisi d'enlever les comités et leur impact et de conserver le plan de vieillissement.

Après échanges, discussions les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1132-09-08

Relative à l'adoption de l'ordre du jour du lac-à-l'épaule

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration veulent assurer une meilleure gouvernance de l'établissement ;

CONSIDÉRANT QUE les membres veulent améliorer le fonctionnement du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de dûment appuyée que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour du lac-à-l'épaule tel que recommandé.

- Adoptée à l'unanimité –

6.4 Assemblée publique annuelle

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que l'établissement doit tenir une soirée publique d'information afin de rendre compte de la

gestion de l'établissement et entendre les préoccupations des citoyens.

Nous avons très peu de participation de la part de la population.

Certains établissements auraient obtenu la permission de ne pas tenir d'assemblée publique, en s'engageant en contrepartie, à diffuser plus largement leur rapport d'activités.

Certains membres du conseil d'administration ont soumis l'an passé, l'hypothèse de créer un comité chargé d'organiser l'assemblée publique tout en développant des stratégies d'attraction pour la population.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1133-09-08
Relative à l'assemblée publique annuelle

CNSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à la Loi.

CONSIDÉRANT QUE nous devons établir une communication de reddition de comptes avec la population.

CONSIDÉRANT QUE cette année est particulière (départ du directeur général actuel et nomination d'un nouveau directeur général).

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de faire l'essai d'une nouvelle formule qui serait une publication dans le journal en donnant la possibilité à la population de retourner leurs commentaires.

- Adoptée à l'unanimité –

6.5 Politique lors de décès d'un employé ou d'un proche

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que l'établissement veut se doter d'une politique lors du décès d'une personne salariée ou d'un proche (père, mère, enfants, conjoint, beau-père et belle-mère).

Après échanges les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1134-09-08
Relative à la politique lors de décès d'un employé ou d'un proche

CONSIDÉRANT QUE l'établissement désire supporter moralement les personnes éprouvées ;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement veut uniformiser la pratique ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter la politique #1375-POL-01 – Politique lors de décès, telle que présentée.

- Adoptée à l'unanimité –

6.6 Reconnaissance de l'apport de M. Gilles Barbeau

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que M. Gilles Barbeau a été présenté dans la rubrique « Tête d'affiche » du journal Le Nouvelliste pour souligner son implication sociale.

L'article met en lumière tout le travail que monsieur Barbeau a fait à titre de président de la Fondation du Foyer Mgr Paquin.

Le directeur général lui a fait parvenir une lettre de remerciement pour son apport.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1135-09-08

Relative à la reconnaissance de l'apport de M. Gilles Barbeau

CONSIDÉRANT QUE l'établissement reconnaît l'apport particulier de monsieur Barbeau.

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée qu'une motion de félicitations et des remerciements soit adoptée en regard du travail réalisé par monsieur Barbeau et que le président lui adresse une lettre à cet effet.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-071-07

RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :

7.1 Bilan des équipes de direction

Monsieur Alain Lampron, directeur général, rappelle aux membres du conseil d'administration que l'équipe de direction s'est donné, en mai 2007, un plan de travail dont l'échéancier final est décembre 2008.

Ce plan de travail a été déposé et accepté par le conseil d'administration de l'établissement en juin 2008.

Ce plan de travail couvre les grandes préoccupations du directeur général (M. Lampron), du DSSG (M. Champagne) et de la DSSOS-SI (Mme Carignan).

Tous les mandats établis sont réalisés ou en voie de l'être à l'exception de celui portant sur le journal corporatif pour lequel une erreur technique a empêché son impression et sa distribution. À noter que tous les échéanciers de la déconcentration des

employés pour le déploiement en centre multiservice ont été révisés pour tenir compte de nos capacités physiques.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1136-09-08
Relative à l'adoption du bilan des équipes de direction

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le bilan du plan de travail de l'équipe de direction, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.2 Bilan des équipes cliniques

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que toutes les équipes de l'établissement se sont donné des plans d'amélioration qui couvrent les années 2007-2009.

Ces plans d'amélioration tiennent compte de différents plans de l'établissement (agrément, milieu de vie, santé publique, réseaux locaux, etc.).

Chaque équipe a fait un bilan de son plan d'amélioration qui comporte 6 sections.

Les membres du conseil d'administration sont à même d'apprécier l'ampleur du travail réalisé par les équipes cliniques et les équipes supports clinico-administratives.

Les huit (8) cadres cliniques sont :

plus	Louise Bédard	Coordonnatrice aux 65 ans et plus
	Michèle Cloutier	Chef de médecine
	Martine Fecteau	Coordonnatrice aux 0-17 ans
	Gilles Gignac	Coordonnateur santé physique
plus	Nancy Laplante	Coordonnatrice aux 65 ans et plus
	Michelle Paquet	Coordonnatrice aux 18-64 ans
plus	Louise Vandal	Coordonnatrice aux 65 ans et plus
	Pascale Veillette	Coordonnatrice aux 65 ans et plus

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1137-09-08
Relative à l'adoption du bilan des équipes cliniques

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter les bilans des plans d'amélioration des équipes et de faire parvenir à chacun des cadres cliniques une lettre de félicitations.

- Adoptée à l'unanimité –

7.3 Rapport du comité de suivi des ressources humaines

Madame Céline Roy, représentante du comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration des dossiers qui ont fait l'objet d'une étude détaillée en lien avec la gestion des ressources humaines

A) Suivi de l'évolution des griefs

Madame Céline Roy, membre du Comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration sur l'évolution des griefs.

Catégorie 1

(personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires)

Nbre griefs actifs	3	
Nbre griefs à incidences monétaires		3
Nbre de griefs en arbitrage		1

Catégorie 2

(personnel paratechnique, services auxiliaires et de métiers)

Nbre griefs actifs	14	
Nbre griefs à incidences monétaires		7
Nbre de griefs en arbitrage		6

Catégorie 3

(personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration)

Nbre griefs actifs	10	
Nbre griefs à incidences monétaires		3
Nbre de griefs en arbitrage		0

Catégorie 4

(Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux)

Nbre griefs actifs	5	
Nbre griefs à incidences monétaires		1
Nbre de griefs en arbitrage		0

Le comité des ressources humaines a procédé à l'étude de ce dossier et nous en recommande son adoption.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1138-09-08

Relative à l'adoption du rapport sur le suivi de l'évolution des griefs

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi sur les ressources a procédé à l'étude du dossier sur l'évolution des griefs et qu'il nous en recommande l'adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le suivi de l'évolution des griefs, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Rapport d'utilisation du PAE

Madame Céline Roy, membre du Comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration sur le rapport d'utilisation du PAE.

Pour la période du 01 avril 2008 au 30 juin 2008 :

Total de clients	21	
Nombre de nouvel accès	11	
Nombre de réaccès – nouveau problème		10
Nombre de réaccès – même problème	0	

Services utilisés :

Services de base :

Problèmes liés au travail	0	
Problèmes de dépendance		0
Problèmes conjugaux		6
Problèmes familiaux		1
Problèmes personnels/émotifs	9	
Autres facteurs de stress situationnels	2	

Services juridiques 2

Services financiers 0

Services Accèsanté 0

Services et soins aux enfants 0

Services et soins aux personnes âgées 0

Services Accèrépit 0

Services de Nutrition 1

Les membres du comité de suivi sur les ressources humaines ont procédé à l'étude détaillée de ce dossier et après étude nous en recommandons l'adoption.

Résolution : 1139-09-08
Relative à l'adoption du rapport d'utilisation
du programme d'aide aux employés

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi des ressources humaines a procédé à l'étude détaillée du rapport;

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi des ressources humaines nous recommande l'adoption du rapport;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport sur l'utilisation du programme d'aide aux employés pour la période du 1^{er} avril 2008 au 30 juin 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Suivi du mouvement de main-d'œuvre

Madame Céline Roy, membre du Comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration sur le suivi du mouvement de main-d'œuvre pour la période du 1^{er} avril 2008 au 16 août 2008.

Pour cette période, un nombre total de vingt-sept (27) embauches ont eu lieu pour l'ensemble de nos organisations, réparties entre nos six (6) installations.

Pour la même période, un nombre total de vingt-six (26) départs ont eu lieu pour l'ensemble de notre organisation, répartis entre nos six (6) installations.

Les membres du comité de suivi des ressources humaines ont reçu l'entier de l'information sur ce dossier et après étude nous en recommandons son adoption.

Résolution : 1140-09-08
Relative à l'adoption du rapport sur
le suivi de mouvement de la main d'œuvre

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi des ressources humaines a procédé à l'étude détaillée du rapport ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi des ressources humaines nous recommandons l'adoption du rapport ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur le suivi du mouvement de la main d'œuvre de notre organisation, pour la période du 1^{er} avril 2008 au 16 août 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

D) Rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance-salaire – période 4

Madame Céline Roy, membre du Comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration sur le rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance-salaire – période 4.

Elle indique que nous avons budgété un taux de 5,78 pour l'année 2008 – 2009 et que pour la période 4, nous avons terminé à 6,30, ce qui engendre un écart de 0,52 par rapport aux prévisions budgétaires.

Le suivi du bureau de santé demeure tout aussi rigoureux que par les années passées et outre les cas d'absences pour maladies sérieuses, nous observons une augmentation des absences maladies reliées à l'épuisement.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Résolution : 1141-09-08
Relative à l'adoption du rapport
sur l'évolution de l'assurance salaire – période 4

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi des ressources humaines a procédé à l'étude détaillée du rapport ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi des ressources humaines nous recommande l'adoption du rapport ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'approuver le rapport sur l'évolution de l'assurance salaire à la 4^e période 2008-2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.4 Rapport du comité de vérification

A) Suivi financier à la période 4 finissant le 19 juillet 2008

Monsieur Michel Champagne, directeur des services de support à la gestion, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que le comité a procédé à l'analyse détaillée de la situation financière à la période 4, période finissant le 19 juillet 2008. Aucune fiche n'a été déposée au conseil d'administration étant donné le délai trop court entre la fin du traitement de la période financière et la réunion.

Le rapport déposé démontre que nous devrions être en surplus budgétaire de 12 000.\$

Ce rapport a fait l'objet d'une étude détaillée par les membres du comité de vérification et ceux-ci recommandent au conseil d'administration de procéder à son adoption.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1142-09-08
Relative au rapport financier périodique
au 19 juillet 2008

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude du rapport financier périodique au 19 juillet 2008, le comité de vérification recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter la recommandation du Comité de vérification sur le rapport financier de la période 04 se terminant le 19 juillet 2008, telle que présentée.

- Adoptée à l'unanimité –

7.5 Rapport sur la clientèle en hébergement du 6 juin au 29 août 2008

Madame Chantal Carignan, directrice des services de support à l'organisation des services et directrice des soins infirmiers, informe les membres du conseil d'administration sur les taux d'occupation et le mouvement de la clientèle pour l'ensemble de nos ressources d'hébergement (CHSLD et RNI).

CHSLD :

- 155 lits dressés.
- 0 place libre.
- 6 clients en attente

RNI :

- 57 lits dressés.
- 1 place libre.
- 23 demandes en attente pour 8 clients.

Du 6 juin au 29 août 2008 :

- 17 admissions.
- 4 départs.
- 12 décès.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1143-09-08

Relative à l'adoption du rapport

sur la clientèle en hébergement du 6 juin au 29 août 2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport sur la clientèle en hébergement du 6 juin au 29 août 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.6 Rapport sur les éclosions

Madame Chantal Carignan, directrice des services de support à l'organisation des services et directrice des soins infirmiers, informe les membres du conseil d'administration sur le rapport des éclosions dans les centres multiservices et sur la situation de *Clostridium difficile*.

Entre le 14 juin et le 5 septembre 2008 :

- Aucune éclosion n'est survenue dans les centres multiservices.
- À ce jour, aucun client n'est aux prises avec le *Clostridium difficile* dans l'établissement.
- Aucun cas de syndrome d'allure grippale (SAG).

Du 6 au 9 septembre 2008

- 2 personnes ont été aux prises avec des symptômes de gastroentérite. Des mesures ont été prises pour y remédier, et à ce jour, il n'y a plus de clients avec ces symptômes.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1144-09-08
Relative à l'adoption du rapport
sur les éclosions

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport sur les éclosions, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.7 Nomination des vérificateurs

Madame Johanne Soucy, présidente du comité de vérification, informe les membres du conseil d'administration à l'effet qu'un nouveau vérificateur doit être nommé et qu'un comité s'est penché sur le choix de celui-ci.

Conformément aux dispositions de la Loi, nous avons procédé à l'appel d'offre de services pour le choix des vérificateurs de l'établissement.

Trois (3) soumissions conformes ont été reçues.

Le comité de vérification a procédé à une analyse comparative de ces soumissions et selon les critères d'évaluation, une firme s'est démarquée de par son expertise à titre de vérificateurs dans plusieurs établissements du réseau de santé et plus particulièrement en Mauricie.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1145-09-08
Relative à la nomination des vérificateurs

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'accorder le mandat de vérificateur à la firme Dessureault, Leblanc, Lefebvre s.e.n.c.r.i. et de retenir les services de cette firme pour les quatre (4) prochaines années.

- Adoptée à l'unanimité –

7.8 Rapport sur les activités du directeur général

Monsieur Alain Lampron, directeur général, présente aux administrateurs le rapport de ses activités pour la période du 18 juin au 9 septembre 2008.

Pour cette période, 16 activités d'une durée de plus de deux heures ont été menées et monsieur Lampron. Sur ces 60 jours ouvrables, monsieur Lampron mentionne avoir pris 20 jours de vacances.

Les administrateurs présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions, à leur satisfaction.

Résolution : 1146-09-08
Relative à l'adoption du rapport
d'activités du directeur général

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, d'adopter le rapport d'activités du directeur général pour la période du 18 juin au 9 septembre 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-071-08 SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :

8.1 Plan de déploiement des intervenants

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet qu'ils sont susceptibles d'être questionnés sur la pertinence des actions en cours, il lui a semblé pertinent de réaliser un résumé du processus que nous sommes à terminer.

Le plan d'organisation adopté par le conseil d'administration en mai 2007 prévoit que les services seront organisés en fonction des groupes d'âge et que le personnel sera attiré à des zones de desserte (regroupement géographique).

Le plan d'organisation prévoit que les centres d'hébergement se transforment en centres multiservices où la population ira chercher une grande majorité des services dont elle a besoin.

Le plan prévoit que les CLSC seront des endroits principalement dédiés aux services à caractères médicaux et aux services nécessitant des plateaux techniques plus spécialisés.

À ce jour, tous les intervenants des équipes 65 ans et plus ont été installés dans les centres multiservices.

Tous les employés des équipes 0-17 ans et 18-64 ans ont été informés de la zone de desserte à laquelle ils seront rattachés.

Le plan directeur immobilier prévoit l'aménagement des locaux pour recevoir ces employés.

Les rénovations fonctionnelles au Foyer Mgr Paquin et les agrandissements prévus à Ste-Anne et St-Narcisse nous empêchent de diriger les employés vers ces installations dans leur contexte actuel.

Des locaux temporaires ont été loués à Ste-Anne, St-Narcisse et St-Tite afin de relocaliser les employés dans leur zone de desserte, et ce, dès novembre prochain.

Le déploiement des employés des CLSC vers les zones de desserte permettra de réaménager les CLSC en fonction de ce qui est prévu au PDI.

8.2 Programmes financiers accessibles à des clientèles avec des besoins particuliers

Monsieur Alain Lampron, directeur général, fournit aux membres du conseil d'administration un document pour permettre aux membres du conseil d'administration de connaître les différents programmes financiers offerts à des clientèles qui ont des besoins particuliers, d'avoir accès à un support financier pour combler en tout ou en partie ces besoins.

Le document présente le but de chacun des programmes, les clientèles visées, les critères d'admission et les montants alloués.

8.3 Mise en œuvre des priorités ministérielles

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les mesures mises en place par le Ministère afin de répondre aux besoins de la clientèle et fait connaître aux membres du conseil d'administration les budgets de développement qui ont été attribués à l'établissement. Pour l'année 2008-2009 le budget total de développement est de 817 138 \$ et annualisé à 1 047 056 \$.

8.4 Enquête sur la satisfaction des usagers du RSSS

Monsieur Alain Lampron, directeur général transmet aux membres du conseil d'administration les rapports d'enquête sur la satisfaction des usagers du RSSS afin d'avoir une vision de la satisfaction des usagers à l'égard du réseau de la santé et ainsi permettre aux membres du conseil d'administration de connaître les attentes de la population.

Ces informations permettent aussi aux membres de faire un rapprochement entre les résultats obtenus lors de l'agrément de l'établissement et ces rapports statistiques.

8.5 Calendrier des rencontres 2008-2009

Monsieur Alain Lampron, directeur général, dépose le calendrier des rencontres pour l'année 2008-2009 et souligne que des modifications à ce calendrier pourront être apportées en cours d'année.

CA-071-09

CORRESPONDANCE

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général

- Synergie – juillet/août 2008
- Info-Thècle – juillet 2008

- Communiqué de presse de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec – Trois régions du Québec touchées par une éclosion de salmonellose.

CA-071-10 AUTRES SUJETS

10.1 Intérim au poste de directeur général de l'établissement

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration, qu'il devra quitter l'établissement pour environ 2 mois suite à une intervention chirurgicale. Il serait souhaitable que son remplaçant par intérim soit nommé.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1147-09-08

Relative à la nomination d'un directeur général par intérim

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée, de nommer monsieur Michel Champagne, directeur des services de support la gestion, au poste de directeur général par intérim en l'absence de monsieur Alain Lampron

- Adoptée à l'unanimité –

CA-071-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyée, l'assemblée est levée à 21 h.

Alain Lampron
Secrétaire